

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

Début de la séance à 20 heures.

Absents : Chantal JULIEN (pouvoir donné à Denis SOULIER au titre du Conseil Municipal),

Désignation du secrétaire de séance : Roger RIBAUD.

Premier point : Validation et approbation des Budgets Primitifs 2018.

Concernant le CCAS

Tous **les élus présents** à l'exception de Chantal JULIEN plus les membres nommés du CCAS moins Florence CHADIRAC, Odile LACOMBE et Serge COINTE.

Le budget présenté est voté à l'unanimité des présents (soit 5/5) avec les recettes et dépenses équilibrées à 3 000 €.

Trois décisions sont prises pour l'exercice 2018 :

- Validation du versement pour voyage enfant (Famille GATONI)
- Maintien de l'appel aux producteurs locaux pour la confection des colis de Noël
- Nécessité de faire paraître sur les convocations aux réunions du CCAS la possibilité, en cas d'absence, de donner pouvoir à un membre du CCAS.

Dernier point abordé l'invitation des membres du CCAS à participer à une réunion commune avec les associations intervenant dans la commune afin de définir et préciser les nouvelles actions à mener. Cette réunion devrait être programmée courant Mai 2018.

Concernant la Commune de MEALLET :

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal, adoptée à l'unanimité.

Budget Primitif 2018.

Alain FREYRIA présente les différentes lignes budgétaires de l'exercice avec nécessité avant le vote global de fixer les choix sur les points suivants :

Au titre de la section de fonctionnement qui s'équilibre à 283 448 € :

- Accord sur la création d'une ligne budgétaire 2018 nouvelle dotée de 12 000 € pour accompagner les porteurs d'actions locales en faveur du développement de la filière BIO, d'aménagements de l'espace agricole favorisant le maintien ou la valorisation des ressources naturelles, comme par exemple l'eau ou visant à apporter un soutien à l'installation ou au développement d'activités économique ou commerciale sur le territoire communal. Cette somme ainsi ouverte servira à l'attribution de subventions aux dossiers qui seront déposés en mairie avant le 1 septembre 2018 et que le Conseil Municipal examinera en séance spéciale afin d'arrêter la contribution apportée à chacun d'eux. Votée à l'unanimité.
- Maintien du montant global de l'enveloppe affectée aux subventions des associations, soit 8 000 €, la répartition précise de cette enveloppe sera arrêtée suite à la réunion des associations qui sera fixée en Mai 2018 et qui devra intégrer dans son montant global la contribution de 450 € à « L'école de Musique de MAURIAC » pour l'année 2018 avec programmation d'une représentation dans l'église de MEALLET courant mai de la Chorale « VOIX d'HOMMES ». Les associations seront invitées à présenter lors de cette réunion leur situation financière globale, les comptes de l'année et les programmes et projets pour le présent exercice. Voté à l'unanimité.
- Le vote des taux de fiscalité 2018, le principe d'une augmentation des taux de fiscalité locale est évoqué afin de tenir compte des contraintes d'équilibre global du budget, de rompre avec une pénalisante absence d'évolution des recettes fiscales depuis de nombreuses années au

regard de l'évolution des charges fixes et enfin, d'anticiper sur les charges futures. La hausse générale de 3% des taux a été votée par 7 voix pour, 2 voix contre (J. DELCHER et B. TISSANDIER) et 2 abstentions (D. SOULIER et C. JULIEN)

- Parmi les dépenses reconduites sur l'exercice 2018 ont été retenus : le maintien de la somme affectée au gardiennage de l'église, le renforcement de la ligne entretien et réparation de voirie (en raison des travaux à réaliser et de la prise en charge des caniveaux béton à placer au droit des habitations sur Voirie communale ou départementale), la prise en compte du remplacement du tableau électrique concernant les cloches de l'église....

Au titre de la section d'investissement qui s'équilibre à 279 801.43 € :

- Les principales dépenses validées sont : la réalisation de la rampe d'accès de la salle polyvalente pour les P.M.R., l'engagement de la mise aux normes et renforcement de l'isolation du bâtiment de la mairie et des salles annexes, le remplacement du véhicule utilitaire de la commune, le renouvellement du matériel du Gîte, le lancement de l'enquête publique pour la révision du zonage assainissement, le remplacement éventuel de poteaux incendie suite au diagnostic réalisé par la SAUR, l'installation d'un défibrillateur et la somme de 52 429.75 € pour les travaux routiers dont la partie prioritaire concerne La SOULEYRE, les abords de l'Eglise et le COUDERT.
- A noter au titre des recettes les subventions accordées à ce jour pour la mise aux normes du bâtiment de la Mairie et des salles annexes, Région 40 % et DETR 25 %), et l'autofinancement à hauteur de 74 891 €.

Sur ces bases le projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2018 a été voté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Demande de cession par Mme BOBERG d'une parcelle située aux AYGONIES, bien de section D 290, en raison des problèmes et contraintes liées au ruissellement des eaux dans la grange située en contre-bas. Après discussion des différentes procédures possibles pour une telle opération le Conseil a retenu à l'unanimité la base de négociation suivante : proposition à la Sous-Préfecture de Saint FLOUR d'une procédure de vente du bien au prix de 1 € le m² et avec prise en charge par le demandeur des frais associés à la transaction.
- Prévoir les éléments de réponse au courrier ONF de M. SCHNEIDER concernant les demande de réalisation de plate-forme.

- L'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour ayant été traitées la séance est levée.

Dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	75 498.00 (+ 10 657)	Recettes des services	1 275.00
Dépenses de personnel	66 348.00	Impôts et taxes	118 248.00
Autres dépenses de gestion courante	28 736.96	Dotations et participations	97 305.00
Dépenses financières	2 532.00	Autres recettes de gestion courante	5000.00
Dépenses exceptionnelles	12 000.00	Recettes exceptionnelles	12.58
Atténuations de produits	16 974.00	Recettes financières	
Dépenses imprévues	4 883.37	Autres recettes	3650.00
Total dépenses réelles	206 972.33	Total recettes réelles	225 490.58
Charges (écritures d'ordre entre sections)	1 584.67		
		Excédent brut reporté	57 957.42
Virement à la section d'investissement	74 891.00	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	283 448.00	Total général	283 448.00

Les valeurs entre parenthèses concernent :

- **La prise en compte des dépenses liées aux caniveaux SOULEYRES, imprévus Point à Temps + 5000 et réserve matériel-réparation matériel -imprévus (CESSAC Tableau commande cloches église, option 1) + 5657 soit 10 657.**
- Ce montant de 12 000 €, pourrait être affecté au cours de l'exercice 2018, au titre de subvention u taux maximum de 30%, à l'accompagnement de projets porteurs de toute action locale engagée par les agriculteurs exploitants sur la commune et visant une démarche de développement de la filière bio de leur exploitation ou qui, par des aménagements de l'espace agricole communal apporterait une contribution à la valorisation ou au maintien d'une ressource naturelle comme par exemple l'eau. Elle pourrait également aider l'installation dans la commune de toute activité commerciale ou économique. Cette somme serait attribuée sur la base de projets déposés en mairie et validés par une commission mise en place à cet effet.

Dépenses et recettes de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Déficit d'investissement reporté	48 157.30	Virement de la section de fonctionnement	74 891.00
Remboursement d'emprunts	23 667 ,00	FCTVA	42 207.00
Travaux de bâtiments Accessibilité salle polyvalente	33 112,00	DETR REGION	11 037,00 11 037,00
Travaux sécurité, dont diagnostic	48 691.00	DETR	10 143.00
Etudes	3 000.00	Région	16 230.00
Renouvellement matériel du Gîte	5 000.00	Com-Com	
Programme voirie 2018	52 429.75	Fonds cantal solidaire voirie DETR Enrochement LHOM	13 942.00 992.60
Autres travaux Assainissement étude révision zonage +(enquête publique) Restauration église R à R Participation travaux électrification	15 020,00 27 943.00 3 774.00	Adour Garonne DRAC Région Département Club Mécènes Don Association AEdM Amort Fonds concours réseau électrique	4 400,00 9 786,00 5 871,00 9786,00 5 000.00 2 000,00 3 500,00
Autres dépenses Matériel informatique Véhicule utilitaire Bornes incendies (dont diagnostic)	1 500,00 10 000,00 2 500.00	Fds Cantal Solid 2016	3 000,00
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Emprunt	
Imprévu hangar matériel Défibrillateur	2 000,00 3 000.00	Excédent 2016 reporté affecté à Investissement	57 894.16
Total général	279 801.43	Total général	279 801.43